



**LE GUIDE DES BESOINS
EN SOUTIEN À LA FAMILLE**

DEUXIÈME PARTIE

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

DÉCEMBRE 2006





En un coup d'œil

Les subventions en soutien à la famille	3
Situation critique	4
Parents-soutien	5
Les services de gardiennage.....	5
Les services de garde.....	6
Les services et maisons de répit.....	9
Les camps de vacances spécialisés	11
Les loisirs et les camps de jours.....	13
Les autres programmes et subventions	15
Revenus	15
Santé physique.....	17
Milieu de vie.....	18
Transport	19
Loisirs	21
Le plan de services	23
Votre droit de recours	25
Les associations	26
Coordonnées de l'Office des personnes handicapées du Québec.....	32

Légende



Téléphone



Courrier électronique



Site Internet



Les subventions en soutien à la famille

Ce tableau vous donne un aperçu des montants prévus par le programme Soutien à la famille pour votre région. La subvention maximale annuelle inclut le gardiennage, le répit et l'appui aux tâches quotidiennes.

Caractéristiques	Subvention maximale annuelle*
Enfant nécessitant peu d'attention et de soins	2 220 \$
Enfant nécessitant beaucoup d'attention et de soins	4 380 \$

Pour obtenir une subvention ou si vous désirez plus de renseignements sur le programme, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**.

* La subvention peut être supérieure dans le cas où il y a plus d'un enfant handicapé dans la même famille. Ces montants annuels pourraient aussi évoluer selon les budgets consentis au programme Soutien à la famille.



Situation critique

Parce que la présence d'un enfant ou d'un adulte handicapé amène des responsabilités supplémentaires, les familles se retrouvent parfois à bout de souffle.

Vous faites peut-être face, vous aussi, à un sentiment d'impuissance devant l'absence de services ou à une perte de confiance dans l'avenir et même à l'envie de « tout lâcher ».

Si vous croyez être dans une telle situation et que vous ne savez plus vers qui vous tourner, le premier organisme à contacter est votre **CSSS (CLSC)**. Si la personne handicapée reçoit des services d'un **centre de réadaptation**, celui-ci peut aussi vous aider.

S'il s'agit d'une urgence, n'hésitez pas à communiquer avec le service **Info-Santé** du CSSS (CLSC) ou à composer le **911**.

Plusieurs associations de parents de personnes handicapées offrent également un service d'écoute et de soutien. Voir à ce sujet la section « Les associations ».



Parents-soutien

Ce service n'existe pas de façon formelle dans la région, néanmoins certains organismes et associations apportent du soutien aux parents qui viennent d'avoir un diagnostic pour leur enfant. Voir à ce sujet la section « Les associations ».

Par contre, deux organismes nationaux offrent le service :

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 849-8729

✉ info@aqpehv.qc.ca

Dystrophie musculaire Canada

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231

✉ infoquebec@muscle.ca



Les services de gardiennage

Certaines associations ont une banque de gardiens et de gardiennes ou offrent un service de gardiennage. Pour savoir lesquelles peuvent vous venir en aide, communiquez avec votre **CSSS (CLSC)**, programme Soutien à la famille.




Les services de garde

Le choix d'un service de garde

Pour l'inscription de votre enfant, adressez-vous directement au centre de la petite enfance (CPE), à la garderie ou au service de garde en milieu familial de votre choix. Plusieurs services de garde acceptent les enfants handicapés. Pour consulter la liste des services de garde (incluant les bureaux coordonnateurs pour une place en milieu familial), visitez le site du **ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine** :


 www.mfacf.gouv.qc.ca

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le **Regroupement des centres de la petite enfance de la Côte-Nord** :

 418 295-3567

 rcpecn@globetrotter.net

Vous pouvez également obtenir de l'aide dans vos démarches pour trouver un service de garde en communiquant avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** :

 sans frais 1 800 567-1465

par télécscripteur 1 800 567-1477

 dpji@ophq.gouv.qc.ca

Subventions

Les services de garde peuvent recevoir des subventions pour faciliter l'intégration d'un enfant handicapé. Deux types de subventions sont possibles :



Les services de garde

- l'**Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé** peut être obtenue une fois la déficience confirmée ;
- la **Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration** vise à faciliter ou à maintenir l'intégration en service de garde d'un enfant handicapé ayant d'importants besoins.

Ce sont les services de garde, avec le consentement des parents, qui demandent ces subventions au ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Soutien à l'intégration

La plupart des centres de réadaptation offrent des services de soutien pour l'intégration d'un enfant et l'adaptation des activités des services de garde.

Les services de garde en milieu scolaire

Plusieurs écoles offrent des services de garde. Pour l'inscription de votre enfant à ces services, vous devez vous adresser à **votre école** au moment de l'inscription scolaire. Si l'école n'est pas en mesure d'offrir le service, elle peut vous référer à un autre service de garde répondant mieux aux besoins particuliers de votre enfant.



Les services de garde

Les services de garde en milieu scolaire (suite)

Subventions

Les services de garde reçoivent une subvention pour accueillir les enfants handicapés (inscrits et présents à l'école au 30 septembre de l'année en cours). C'est l'école qui fait la demande de subvention au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par l'entremise de la commission scolaire.

Soutien à l'intégration

Dans le cadre du plan d'intervention en services éducatifs, les services de garde peuvent faire part de leurs besoins afin d'obtenir du soutien des autres intervenants du milieu.

Le projet **Intégration sociale des enfants handicapés en milieu scolaire** offre des services en région pour faciliter l'intégration en service de garde. La demande doit être faite par le service de garde ou l'école, mais vous pouvez aussi, comme parent, obtenir de l'information :

☎ 450 646-2714

✉ info@isehms.qc.ca

🌐 www.isehms.qc.ca



Les services et maisons de répit

Certains de ces organismes offrent également des services de gardiennage.

Action Autiste et TED Haute-Côte-Nord – Manicouagan – Baie-Comeau

☎ 418 589-1857

✉ aated@globetrotter.net

Le répit Daniel-Potvin – Baie-Comeau

☎ 418 589-2343

✉ espoirdeshelna@globetrotter.net

Maison de transition Le gîte – Baie-Comeau

☎ 418 589-2211

✉ maison.transition.bc@globetrotter.net

L'espoir de Shelna - Havre-Saint-Pierre

☎ 418 538-3600

Répit Richelieu – Sept-Îles

☎ 418 962-3777

Le **Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord** offre des services spécialisés de répit en déficience intellectuelle (pour les TED, par exemple). Des ressources de type familial (famille d'accueil) peuvent être utilisées pour répondre au besoin. Pour obtenir ces services, il faut vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.



Les services et maisons de répit

Répit dans les camps de vacances

Plusieurs camps de vacances spécialisés offrent des fins de semaine de répit durant toute l'année. Dans les pages qui suivent, nous avons répertorié quelques-uns de ces camps en indiquant (+ répit) à côté de leur nom.



Les camps de vacances spécialisés

Camp des jeunes (lac Rapide)

Sept-Îles

Séjours annuels offerts aux personnes handicapées

☎ 418 962-5466 (à partir du 15 mai)

☎ 418 962-6792, M. Guy Lévesque

Cité-Joie (+ répit)

Capitale-Nationale – Lac-Beauport

☎ 418 849-7183

🌐 www.citejoie.com

Centre de plein air Grand village (+ répit)

Chaudière-Appalaches – Saint-Nicolas

☎ 418 831-1677

🌐 www.grand-village.com

Camp d'été de l'Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette – Accès Plein-Air

Lanaudière

(Enfants, adolescents)

☎ 514 328-3910

🌐 www.aqst.com

Camp Papillon

Lanaudière

Déficience physique et déficiences multiples

☎ 1 877 937-6171

🌐 www.enfantshandicapes.com



Les camps de vacances spécialisés

Camp Perce-Neige (+ répit)

Laurentides

Déficiência intellectuelle ou physique, déficiences multiples

☎ 450 226-3336

🌐 www.perceneige.ca

Camp Garagona

Montérégie

Déficiência intellectuelle

☎ 450 298-5159

🌐 www.campgaragona.qc.ca

Centre Notre-Dame-de-Fatima (+ répit)

Montérégie

Déficiência auditive avec ou sans déficiência associée

☎ 514 453-7600

🌐 www.centrendfatima.com

Colonie Les bosquets

Montérégie

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 450 467-3918

Services de répit Emergo (+ répit)

Montérégie, Lanaudière, Laurentides

Autisme et autres TED

☎ 514 931-2882

🌐 www.servicesderepitemergo.com



Les camps de vacances spécialisés

Camp Gatineau (+ répit)

Outaouais

Déficiência intellectuelle et déficiences multiples

☎ 819 777-6164

🌐 www.campgatineau.com

Fondation des aveugles du Québec

Déficiência visuelle (6-18 ans)

☎ 514 259-9470

🌐 www.aveugles.org

Pour connaître les camps de vacances ou les services des loisirs réguliers qui accueillent des enfants ou adultes handicapés, communiquez avec l'**Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de la Côte-Nord** :

☎ 418 589-5220 ou, sans frais, 1 866 589-5220

📧 info@urlscn.qc.ca

🌐 www.urlscn.qc.ca



Les loisirs et les camps de jour

Certains organismes offrent des activités éducatives, sportives, culturelles ou sociales aux jeunes qui ont



Les loisirs et les camps de jour

terminé leurs études et qui ne peuvent occuper un emploi.

Centre d'activités de la Haute-Côte

Les Bergeronnes

☎ 418 232-2232

✉ centrehaute-cote@bellnet.ca

Groupe entre amis

Baie-Comeau

☎ 418 589-1431

Le pivot des Îles

Sept-Îles

☎ 418 962-8314

Les girouettes

Chute-aux-Outardes

☎ 418 567-8998

L'espoir de Shelna

Havre-Saint-Pierre

☎ 418 538-3600

✉ espoirdeshelna@globetrotter.net



Les autres programmes et subventions

Revenus

Le soutien aux enfants

Les familles qui ont des enfants à charge de moins de 18 ans peuvent recevoir le paiement de soutien aux enfants dont le montant peut varier selon les revenus et la situation familiale. Vous devez vous adresser à la

Régie des rentes du Québec :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 www.rrq.gouv.qc.ca

Le supplément pour enfant handicapé

Quels que soient leurs revenus, les familles ayant un enfant handicapé peuvent demander le supplément pour enfant handicapé dont le montant est le même pour tous. Vous devez vous adresser à la Régie des rentes du Québec :

☎ sans frais 1 800 667-9625

🌐 www.rrq.gouv.qc.ca

La prestation pour enfants handicapés (PEH)

Cette prestation non imposable, octroyée par le gouvernement du Canada, est destinée aux familles à revenu faible ou modeste qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans ayant une déficience mentale ou physique grave et prolongée.



Les autres programmes et subventions

Revenus

La prestation pour enfants handicapés (PEH) (suite)

La PEH est ajoutée aux versements mensuels de la prestation fiscale canadienne pour enfants. Pour plus de renseignements, communiquez avec l'**Agence du revenu Canada** :

☎ sans frais 1 800 387-1194

🌐 www.cra-arc.gc.ca/benefits/cctb/menu-f.html

Le Programme d'assistance-emploi (« aide sociale »)

Lorsque votre enfant atteint l'âge de 18 ans, vous n'avez plus droit à l'allocation familiale. Toutefois, votre enfant peut avoir droit aux prestations du Programme d'assistance-emploi. Vous devez vous adresser au **Centre local d'emploi** de votre secteur.

🌐 www.mess.gouv.qc.ca

Les déductions fiscales

Vous pouvez avoir droit aux déductions fiscales pour enfant handicapé à charge ou pour personne handicapée au provincial et au fédéral. Demandez les formulaires et brochures explicatives à :



Les autres programmes et subventions

Revenu Québec

Les personnes handicapées et la fiscalité (IN-133)

☎ 418 659-6299 ou, sans frais, 1 800 267-6299

📞 www.revenu.gouv.qc.ca

Revenu Canada

*Renseignements concernant les personnes handicapées
(RC4064)*

☎ sans frais 1 800 959-3376

📞 www.cra-arc.gc.ca/handicape

Santé physique

Équipements et fournitures

Vous pouvez obtenir une subvention pour des équipements spécialisés et des fournitures médicales (pour compenser, par exemple, le coût des couches de votre enfant de plus de trois ans). Vous devez faire une demande à votre **CSSS (CLSC)** ou au **Centre local d'emploi** si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi.

Frais de transport

Vous pouvez réclamer des frais de transport, de stationnement et d'hébergement pour vos déplacements dans le cas où votre enfant a besoin, **fréquemment et**



Les autres programmes et subventions

Santé physique

Frais de transport (suite)

sur une base régulière, de traitements médicaux (ex. : dialyse) ou de réadaptation. Faites votre demande au **Centre de réadaptation l'Émergent** :

- Baie-Comeau
☎ 418 589-2038 ou, sans frais, 1 866 389-2038
- Sept-Îles
☎ 418 968-2470 ou, sans frais, 1 866 968-2470

De plus, si vous ou votre enfant êtes bénéficiaires du Programme d'assistance-emploi, vous pouvez également vous faire rembourser une partie des frais de déplacements faits pour des raisons médicales. Vous devez vous adresser à votre **Centre local d'emploi**.

Milieu de vie (à la maison)

Le Programme de soutien à domicile

Vous pouvez obtenir des services à domicile ou une subvention pour du soutien à domicile si votre enfant a besoin d'aide physique (par exemple, pour le bain d'un



Les autres programmes et subventions

enfant devenu trop lourd à porter). Vous devez vous adresser à votre **CSSS (CLSC)**.

Le Programme d'adaptation de domicile

Vous pouvez obtenir une subvention pour faire adapter votre domicile (maison ou logement) afin de le rendre accessible à votre enfant. Vous pouvez avoir besoin d'une rampe d'accès, de faire agrandir les portes ou d'adapter la salle de toilette.

Pour obtenir de l'information sur le programme ou le formulaire à compléter, communiquez avec votre **municipalité** ou votre **CSSS (CLSC)**. Vous pouvez également obtenir des informations auprès de la **Société d'habitation du Québec** :

☎ sans frais 1 800 463-4315
🌐 www.habitation.gouv.qc.ca

Transport

Le service de transport adapté

Si votre enfant ne peut utiliser le transport en commun régulier, il peut avoir accès au service de transport adapté. Selon l'endroit où vous habitez, communiquez avec :



Les autres programmes et subventions

Transport

Le service de transport adapté (suite)

Corporation de transport adapté de Sept-Îles

Sept-Îles

☎ 418 962-7111

Corporation Omni-Services

Baie-Comeau

☎ 418 589-8397

La carte d'accompagnement

La carte d'accompagnement en **transport interurbain par autocar** est offerte à toute personne handicapée âgée d'au moins huit ans devant être accompagnée lors de ses déplacements interurbains. Cette carte permet à la personne accompagnatrice, âgée d'au moins 14 ans, d'être exemptée des frais de transport. Pour obtenir de l'information ou un formulaire de demande à compléter, vous devez vous adresser à l'**Association des propriétaires d'autobus du Québec** :

☎ 418 522-7131

🌐 www.apaq.qc.ca



Les autres programmes et subventions

La vignette de stationnement

Si votre enfant éprouve des difficultés dans ses déplacements, la vignette de stationnement vous permet de garer votre voiture dans les espaces réservés aux personnes handicapées.

Pour l'obtenir, vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 361-7620

🌐 www.saaq.gouv.qc.ca

Le Programme d'adaptation de véhicule

Une subvention peut vous permettre d'adapter le véhicule familial afin d'en faciliter l'accès à votre enfant et le rendre sécuritaire. Vous devez vous adresser à la **Société de l'assurance automobile du Québec** :

☎ sans frais 1 800 525-7719

🌐 www.saaq.gouv.qc.ca

Loisirs

Le Programme d'accompagnement en loisir

Afin que votre enfant ait accès à des activités de loisir, l'organisme qu'il fréquente peut obtenir une



Les autres programmes et subventions

Loisirs

Le Programme d'accompagnement en loisir (suite)

subvention pour défrayer les services d'un accompagnateur.

Pour plus de renseignements sur le programme, adressez-vous à l'**Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Côte-Nord** :

☎ 418 589-5220 ou, sans frais, 1 866 589-5220

✉ info@urlscn.qc.ca

La vignette d'accompagnement touristique et de loisir

Vous pouvez obtenir une vignette qui permet à la personne qui accompagne votre enfant (12 ans et plus) d'avoir accès gratuitement aux sites touristiques et aux activités de loisir. Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'**Association régionale de loisir pour personnes handicapées de la Côte-Nord** :

☎ 418 589-5220 ou, sans frais, 1 866 589-5220

✉ info@urlscn.qc.ca

🌐 www.vatl-tlcs.org/



Le plan de services

L'élaboration d'un plan de services permet de faire une bonne évaluation des besoins de votre enfant **dans chaque domaine d'activité** (services de garde, école, travail, loisirs, transport, etc.) ainsi que de vos besoins en soutien à la famille.

Par la suite, cette évaluation servira à organiser les services requis avec la collaboration des intervenants impliqués. Voici la démarche à suivre pour obtenir un plan de services.

Pour un enfant ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement :

- si votre enfant reçoit des services d'un centre de réadaptation, vous devez en faire la demande au **centre** ;
- s'il ne reçoit pas de services d'un centre de réadaptation, vous devez vous adresser au **CSSS (CLSC)**.

Pour un enfant ayant toute autre déficience, il faut communiquer avec le centre de réadaptation approprié, selon sa déficience.

L'**Office des personnes handicapées du Québec** peut également vous aider à amorcer une démarche de plan de services, et ce, quelle que soit la déficience de votre enfant.



Le plan de services

Vous pouvez aussi obtenir gratuitement une copie du guide intitulé « Je commence son plan de services » pour vous aider à identifier les besoins de votre enfant. Pour obtenir des services ou le Guide, communiquez avec l'**Office** :

- ☎ sans frais 1 800 567-1465
par télécscripteur 1 800 567-1477
- ✉ dpji@ophq.gouv.qc.ca
- 🌐 www.ophq.gouv.qc.ca



Votre droit de recours

Si vous n'êtes pas satisfaits des services offerts ou reçus ou que vous êtes en désaccord avec une décision rendue à votre égard, vous devez utiliser les procédures de révision et de plaintes prévues par les organismes concernés.

Il est important de faire cette démarche par écrit, en expliquant les motifs de vos insatisfactions et en notant le nom des personnes contactées. Conservez une copie des lettres et des documents que vous envoyez.

S'il s'agit d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, le **Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes – Côte-Nord** peut vous aider à formuler votre plainte et vous accompagner au besoin :

☎ 418 295-2779 ou, sans frais, 1 877 767-2227

✉ caap-cn@globetrotter.net

🌐 www.caap-cn.org

Dans tous les cas, vous pouvez également communiquer avec l'**Office des personnes handicapées du Québec** qui offre du soutien-conseil et de l'accompagnement aux personnes handicapées ou à leur famille :

☎ sans frais 1 800 567 1465

par téléscripteur 1 800 567-1477

✉ dpji@ophq.gouv.qc.ca



Les associations

Associations offrant des services de soutien aux familles :

Action autisme et TED Haute Côte-Nord Manicouagan

C. P. 2481

Baie-Comeau G5C 2T2

☎ 418 589-1857

✉ aated@globetrotter.net

Association de personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan

1250, rue Le Strat

Baie-Comeau (Québec) G5C 1T8

☎ 418 589-8888

✉ ass-pdv-manic@globetrotter.net

Association des handicapés adultes de la Côte-Nord

1250, rue Le Strat

Baie-Comeau G5C 2T2

☎ 418 589-2393 ou, sans frais, 1 877 589-2393

✉ ahacni@globetrotter.net

Association des sourds de Baie-Comeau

C. P. 2211

Baie-Comeau G5C 2T2

☎ 418 589-4516

✉ www.surdite.org



Les associations

Association épilepsie Côte-Nord

652, avenue De Quen
Sept-Îles G4R 2R5
☎ 418 968-2507

Association nord côtière de l'autisme et des troubles envahissants du développement

652, avenue De Quen
Sept-Îles G4R 2R5
☎ 418 962-2272, ou sans frais, 1 866 965-2272

Association québécoise des personnes de petite taille

40-B, rue Falkan, app. 86
Sept-Îles G5R 1N6
☎ 418 962-6301
✉ info@aqppt.org
🌐 www.aqppt.org

Association action autisme et TED Haute Côte-Nord Manicouagan

Case postale 2481
Baie-Comeau G5C 2T2
☎ 418 589-1857
✉ aated@globetrotter.net



Les associations

Association canadienne pour la santé mentale Côte-Nord

Case postale 323

Port-Cartier G5B 2G9

☎ 418 766-4476 ou, sans frais, 1 800 363-4476

✉ acsmcn@globetrotter.net

Association de parents d'enfants atteints de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité PANDA

105, rue Michel-Hémon

Baie-Comeau G4Z 2A4

☎ 418 296-4664

✉ pandaman@globetrotter.net

Association de personnes avec difficultés visuelles de Manicouagan

1250, rue Le Strat

Baie-Comeau G5C 1T8

☎ 418 589-8888

✉ apdvm@globetrotter.net

Association des handicapés adultes de la Côte-Nord

1250, rue Le Strat

Baie-Comeau G5C 1T8

☎ 418 589-2393

✉ ahacni@globetrotter.net



Les associations

Association Épilepsie Côte-Nord

652, avenue De Quen

Sept-Îles G4R 2R5

☎ 418 968-2507 ou, sans frais, 1 866 968-2507

✉ epilepsiecn@globetrotter.net

Association québécoise pour les enfants dysphasiques

19, avenue Laval

Baie-Comeau G4Z 1P4

☎ 418 296-8985

✉ aqea.cotenord@globetrotter.net

🌐 www.aqea.qc.ca

Coasters Association

P. O. Box 188

St-Paul's River (Québec) G0G 2P0

☎ 418 379-2006

Module d'épanouissement à la vie de Port-Cartier

Case postale 65

Port-Cartier G5B 2G7

☎ 418 766-8251 ou 418 766-3690

Module d'épanouissement à la vie de Sept-Îles

350, rue Smith, bureau 256

Sept-Îles G4R 3X2

☎ 418 968-3022

✉ mevsi@globetrotter.net



Les associations

Module d'épanouissement à la vie du Havre-Saint-Pierre

1041, rue de la Digue
Havre-Saint-Pierre G0G 1P0
☎ 418 538-2898
✉ turbis@globetrotter.net

Module d'épanouissement à la vie du secteur BEST

Case postale 1806
Les Escoumins G0T 1K0
☎ 418 233-2483

Société québécoise de l'autisme

Chapitre Côte-Nord
642-, rue De Quen
Sept-Îles G4R 4K3
☎ 418 962-2272
✉ ancated@globetrotter.net

Organismes nationaux

Association de spina-bifida et d'hydrocéphalie du Québec

☎ sans frais 1 800 567-1788
✉ info@spina.qc.ca
🌐 www.spina.qc.ca



Les associations

Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

☎ sans frais 1 877 842-4006
✉ aqepa_bsl@hotmail.com
🌐 www.surdite.org/aqepa

Association québécoise des parents d'enfants handicapés visuels

☎ sans frais 1 888 49-8729
✉ info@aqpehv.qc.ca
🌐 www.aqpehv.qc.ca

Association québécoise du syndrome de Rett

☎ 514 486-1311
✉ info@rettsyndromeqc.org
🌐 www.rettsyndromeqc.org

Association québécoise du syndrome Gilles de la Tourette

☎ 514 328-3910
✉ info@aqst.com
🌐 www.aqst.com

Dystrophie musculaire Canada

☎ sans frais 1 800 567-2236, poste 231
✉ infoquebec@muscle.ca
🌐 www.muscle.ca



Coordonnées de l'Office

Office des personnes handicapées du Québec

309, rue Brock

Drummondville (Québec) J2B 1C5

☎ sans frais 1 800 567-1465

par téléscripteur 1 800 567-1477

✉ dpil@ophq.gouv.qc.ca

🌐 www.ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez consulter le **Centre de documentation** de l'Office qui possède une collection de 20 000 documents touchant différents sujets concernant les personnes handicapées. Un service de prêt ainsi que du soutien dans votre recherche de documentation vous sont offerts :

☎ sans frais 1 888 264-2362

✉ documentation@ophq.gouv.qc.ca

Vous pouvez aussi consulter le **catalogue** répertoriant l'ensemble des documents du Centre de documentation directement sur le site de l'Office au :

🌐 www.ophq.gouv.qc.ca



Office des personnes
handicapées

Québec 